

Annexe 1 au Règlement Intérieur de la Médiathèque Horaires d'ouverture et modalité de prêt

1. Jours et horaires d'ouverture au public

Mardi	14h à 17h30
Mercredi	9h à 12h / 14h à 18h
Jeudi	14h à 17h30
Samedi	9h à 12h

2. Jours fériés

Fermeture de la médiathèque

3. Fermetures exceptionnelles

Des circonstances particulières peuvent occasionner la fermeture ponctuelle de la médiathèque. Dans la mesure du possible, celle-ci sera anticipée et annoncée au public.

4. Régime du droit au prêt

Pour une période de 4 semaines, chaque adhérent peut emprunter 6 livres et périodiques. Parmi les livres disponibles, le lecteur peut choisir 2 nouveautés maximum.

Il est possible de prendre 2 DVD et 3 CD pour une durée de 15 jours.

En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, une procédure de rappel est mise en place.